



«L'arme de paix», Snek, Grenoble, 2016

LIVRET DES ÉTUDES

# DEUXIÈME ANNÉE DE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES (SHA)

**ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027**

UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)  
1281, rue des universités  
38610 Gières

**UGA**  
UFR  
**ARSH** Université  
Grenoble Alpes

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------|----|
| VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES .....     | 2  |
| CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA .....           | 3  |
| LES OBJECTIFS DE LA FORMATION .....                            | 4  |
| ORGANISATION DE LA LICENCE .....                               | 5  |
| CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....                                | 6  |
| CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE SHA.....     | 8  |
| TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA SECONDE ANNÉE DE LICENCE SHA ..... | 10 |
| DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN SHA .....                     | 11 |
| <i>1<sup>ER</sup> SEMESTRE</i> .....                           | 11 |
| <i>2<sup>E</sup> SEMESTRE</i> .....                            | 16 |

# VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiant.e.s** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

## Les Inscriptions pédagogiques :

Elles correspondent au choix des enseignements pédagogiques. Celles-ci se font obligatoirement par internet. Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'Enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux langues et à une option (au choix : Sport, ETC, options interne UFR ARSH, option sociologie, option info-com), avant le début de chaque semestre.

**Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant.e lors du premier cours.**

## CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer vos enseignant.e.s, en prenant RDV par mail : [prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr)

Et si besoin de joindre tout personnel administratif : [prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr)

## Noms des directrices et directeurs et personnes à connaître en licence SHA :

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR
- M. **Tanguy MARTIN**, directeur adjoint de l'UFR
- Mme **Anne LEMONDE**, directrice des études de l'UFR
- Mme **Sarah MEKDJIAN**, responsable de la L1 SHA et co-responsable de la licence SHA
- Mme **Irène FAVIER**, responsable de la L2 SHA et co-responsable de la licence SHA
- M. **Tanguy MARTIN**, responsable de la L3 SHA et référent pédagogique handicap
- Mme **Chloé FORNARI**, gestionnaire de scolarité de la licence SHA
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité
- Mme **Aymel DEHDOUH**, référente admission et orientation
- Mme **Candice CURTIT**, référente stages et handicap
- Mme **Sarah MEKDJIAN** et M. **Tanguy MARTIN**, référents pédagogiques handicap
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

## ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 / 2027

### 1<sup>er</sup> semestre 2026/ 2027

---

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1\*) :

**Du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 2026**

\*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

**DÉBUT DES COURS :** **Lundi 7 septembre 2026 au matin**

*Lundi 14 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.*

*Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.*

*Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.*

**FIN DES COURS :** Vendredi 11 décembre 2026 au soir

**EXAMENS :** Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026 et du lundi 4 janvier au vendredi 8 janvier 2027

### 2<sup>e</sup> semestre 2026 / 2027

---

**DÉBUT DES COURS :** **Lundi 11 janvier 2027 au matin**

*Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).*

*Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.*

*Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.*

**FIN DES COURS :** Vendredi 16 avril 2027 au soir

**EXAMENS :** Du lundi 26 avril 2027 au vendredi 14 mai 2027

### EXAMENS SECONDE CHANCE

---

Du 1<sup>e</sup> et du 2<sup>e</sup> semestre : à partir du lundi 31 mai jusqu'au vendredi 25 juin 2027

### JOURS FÉRIÉS

---

Dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2026 (**Toussaint**) ; Mercredi 11 novembre 2026 (**Armistice**) ; Vendredi 25 décembre 2026 (**Noël**) ; Vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2027 (**Jour de l'an**) ; Lundi 29 mars 2027 (**Pâques**) ; Samedi 1<sup>er</sup> mai 2027 (**Fête du travail**) ; Jeudi 6 mai 2027 (**Ascension**) ; Samedi 8 mai 2027 (**Victoire 1945**) ; Lundi 17 mai 2027 (**Pentecôte**) ; Mercredi 14 juillet 2027 (**Fête nationale**)

### INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

---

**TOUSSAINT :** du vendredi 23 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin.

**NOËL :** du vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin.

**HIVER :** du vendredi 19 février 2027 au soir au lundi 1<sup>er</sup> mars 2027 au matin.

**PRINTEMPS :** du vendredi 16 avril 2027 au soir au lundi 26 avril 2027 au matin.

### FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

---

Du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin ; Vendredi 7 mai ; Du vendredi 23 juillet au soir au mercredi 19 août au matin

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence SHA, par sa pluridisciplinarité, a pour objectif de vous former dans une perspective pluridisciplinaire à différentes compétences : argumenter, écrire, prendre la parole en public, élaborer une pensée, analyser... Il s'agit, plus précisément, de développer une double approche :

- Théorique, en mettant les sciences humaines et la philosophie au service de la compréhension de la société.
- Opérationnelle, en vous préparant, de manière progressive sur les trois années, à votre insertion professionnelle. Cette préparation passe par la réalisation d'un stage d'observation participative suivi d'un rapport de stage en 3<sup>ème</sup> année.

### Les compétences privilégiées :

- **Penser à l'écrit, convaincre à l'oral : une capacité à argumenter.** Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale apporte la confiance en soi et la capacité à collaborer avec les autres, elle permet la valorisation de son identité et de ses compétences, ainsi que le partage des connaissances.
- **Savoir apprendre et penser en anglais.** Outre les cours de langue, le vocabulaire et le raisonnement spécifiques à chacun, des champs disciplinaires sont acquis à partir de cours en anglais dispensés en géographie, histoire et philosophie (24h / discipline).
- **Articuler la pensée et l'action.** Mettre en pratique les connaissances théoriques à travers une action professionnelle sous la forme d'un stage de trois semaines minimums, pouvoir travailler en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
- **Donner du sens à l'action professionnelle.** Lier la pratique du stage et l'aspect théorique des cours et vous permettre ainsi d'analyser votre pratique professionnelle ; être en mesure d'analyser une situation, de s'auto-évaluer et de se remettre en question pour apprendre et transformer ses pratiques.
- **Des débouchés professionnels élargis :** cette formation permet aux titulaires du diplôme de travailler dans des domaines très variés, en entreprise comme dans la fonction publique, avec une formation complémentaire adaptée : les collectivités territoriales, les organismes internationaux, la culture, les services internationaux, les groupements professionnels, les services d'aménagement du territoire, les bureaux d'études, l'édition, les librairies, etc.

# ORGANISATION DE LA LICENCE

Vous êtes inscrit (e) en première année, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de Licence mention Sciences Sociales, parcours « Sciences Humaines Appliquées ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1 - S2 ; S3 - S4 ; S5 - S6).

**La première année (L1)** permet une articulation entre les différentes disciplines proposées autour d'un thème commun : **société et cultures**. Les compétences visées sont les suivantes : analyse, synthèse, techniques de l'écrit, recherche documentaire, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), maîtrise de deux langues étrangères.

**La deuxième année (L2)** élargit la pluridisciplinarité avec l'introduction d'enseignements de droit et d'économie et un approfondissement du thème des mutations contemporaines à partir de la thématique suivante : **société et territoires**.

**La troisième année (L3)** est une année de spécialisation à partir du thème commun : **société et travail**. Cette année comprend une introduction au monde de l'entreprise grâce à des enseignements de droit privé, d'économie du travail et de gestion/management. De nouvelles compétences sont acquises en statistiques.

La formation représente environ une vingtaine d'heures de cours (CM et TD) par semaine.

**Attention : chaque UE exige un important travail personnel de lectures et de recherches. La réussite de votre année dépendra de votre investissement personnel !**

# CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

**VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH**

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

## **CONTROLE CONTINU (CC)**

**Votre présence aux CM (Cours magistraux) et aux TD (Travaux dirigés) est obligatoire.**

En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

**Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.**

**S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, CM, conférences, séminaires, cours de langue), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études, dans les conditions fixées ci-dessous :**

- Par défaut, **les absences doivent être justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif à l'enseignant.** La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de le réduire).
- **En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis « défaillant » au cours).**
- **Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.**

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

**Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.**

## **EXAMENS :**

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> semestre.

## **IMPORTANT**

**Vous ne recevrez pas de convocation aux examens :** les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

**Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.**

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

**La défaillance signifie que vous devez repasser vos épreuves en seconde chance !**

## LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20** ou « **défaillant** ».

### **ATTENTION !**

**Dans le cadre d'une évaluation terminale, ou d'une évaluation continue et d'un examen terminal (ECET), la seconde chance prend la forme d'une évaluation organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (session 1).**

**L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, l'UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).**

**S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).**

**Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la ou les matière(s) qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.**

**Dans le cadre d'une évaluation continue intégrale (ECI), la seconde chance peut :**

- soit prendre la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (session 1) ;

**Quelle que soit la note obtenue, elle remplace la note d'évaluation initiale (session 1).**

- soit être comprise dans les modalités de mise en œuvre de l'évaluation continue intégrale

**Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'étude (cf articles 5.3 et 15), il peut bénéficier d'une évaluation de substitution de nature et de durée équivalentes sous réserve d'accord pédagogique.**

**Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.**

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

**La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).**

**Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.**

**Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).**

Les résultats sont uniquement consultables via LEO (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

*Publicité des résultats - voies et délais de recours :*

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »



# CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE SHA

## QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio. Le fonctionnement de ces applications repose sur le recours à des "modèles de langage de grande taille" (*Large Language Models*).

Très concrètement, les requêtes formulées par les utilisateurs sont divisées en petites unités appelées *tokens* — mots, groupes de mots ou caractères — puis encodées afin d'être traitées par ces modèles. Ces derniers, nourris par d'immenses corpus de données, sont entraînés à apprendre les schémas et les relations statistiques qui forment le langage.

Par conséquent, ces modèles ne réfléchissent pas de la même manière que les humains : ils ne gardent pas en mémoire les documents et ne comprennent pas le sens des textes. Leur objectif est de prédire, à chaque étape, le **token ayant statistiquement la plus grande probabilité d'apparaître** en fonction du contexte fourni par la requête de l'utilisateur. Pour le formuler autrement, il devine le mot le plus probable, sur la base de ceux qui le précèdent, et non systématiquement le plus exact.

Ces applications peuvent donc véhiculer des informations fausses, incomplètes, historiographiquement dépassées ou logiquement incorrectes. Les IA génèrent aussi ce qui s'appelle des « hallucinations », soit des erreurs grossières qui échappent aux modèles. Il est donc indispensable d'en faire un **usage critique, réfléchi et responsable**, d'autant plus dans un contexte universitaire.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que ces applications nécessitent d'immenses volumes d'eau et d'énergie, notamment pour le fonctionnement et le refroidissement des *data centers* qui les hébergent.

Ces applications faisant désormais partie de notre quotidien, il ne nous semble pas pertinent de proscrire leur utilisation. En revanche, la communauté enseignante de la licence SHA proscrit fermement certains usages, notamment lorsque l'IA générative tend à se substituer à l'étudiant.e pour produire un travail original.

## COMMENT PUIS-JE M'EN SERVIR DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE EN LICENCE ?

Ce que nous vous autorisons à faire :

☒ Je peux m'en servir comme correcteur orthographique.

→ Dans ce cas-là, je fais preuve d'**honnêteté intellectuelle** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je ne lui fais pas aveuglément confiance et je m'assure que les corrections proposées sont pertinentes. Je prends également le temps de **les comprendre** afin de progresser.

☒ Je peux m'en servir pour traduire un **texte contemporain** écrit dans une langue étrangère, par exemple, un article scientifique.

→ Dans ce cas-là, je fais preuve de **transparence** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je m'assure de la **cohérence du texte traduit**. Ayez bien à l'esprit que ces applications ne restituent pas toujours la subtilité du texte original, ne prennent pas toujours en compte les référents culturels ou les traits d'humour.

☒ Je peux m'en servir, dans un premier temps, pour chercher des informations sur des individus, des institutions ou des événements mentionnés par un document lorsque **je le lis pour la première fois**.

→ Je consulte ensuite un atlas, un dictionnaire, un manuel pour vérifier la pertinence des réponses apportées par l'IA et enrichir cette **première recherche exploratoire**. Je me rends en bibliothèque (à l'ARSH, à la BU Droit-Lettres, dans une bibliothèque municipale...).

**Ce qui est à proscrire et qui va à l'encontre des principes élémentaires du travail universitaire :**

**✗** Je demande à l'IA d'écrire tout ou partie d'un travail universitaire à ma place.

→ Présenter à votre enseignant un travail produit par une application d'intelligence artificielle relève du **plagiat, qui sera sanctionné en fonction des enseignant.e.s, et des faits**. Ces sanctions peuvent aller de l'obligation à refaire le devoir, avec une minoration de la note, jusqu'à des commissions disciplinaires universitaires. Les applications d'intelligence artificielle générative n'ont accès qu'aux ressources numériques en accès libre. La grande majorité des ressources bibliographiques, qui ne sont ni numérisées ni accessibles librement, restent en dehors de son périmètre d'action. **Appuyez-vous toujours sur les bibliographies fournies par vos enseignant.e.s et lisez attentivement, en prenant des notes, les ouvrages et les articles conseillés.**

**✗** N'indiquez jamais d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous soumettez à une application de ce type.

→ Vous avez la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application.

**⚠** Vos enseignant.e.s utilisent des détecteurs d'IA génératives. Faites preuve d'honnêteté scientifique et de transparence !

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA SECONDE ANNÉE DE LICENCE SHA**  
**ANALYSE DU MONDE CONTEMPORAIN**  
**L2 : Société et territoires**

| <b>SEMESTRE 3</b>       |                                          |                                                                                                                                             |        |        |                   |
|-------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-------------------|
| <b>UE 1</b><br>coef. 4  | <b>DISCIPLINAIRE</b>                     | Géographie sociale <b>ET</b><br>Histoire                                                                                                    | 48h CM | 48h TD | <b>12 crédits</b> |
| <b>UE 2</b><br>coef. 2  | <b>DISCIPLINAIRE<br/>COMPLEMENTAIRE</b>  | Droit<br>Économie                                                                                                                           | 48h CM |        | <b>6 crédits</b>  |
| <b>UE 3</b><br>coef. 2  | <b>LANGUES</b>                           | Anglais<br>Langue vivante 2                                                                                                                 |        | 48h TD | <b>6 crédits</b>  |
| <b>UE 4</b><br>coef. 2  | <b>TECHNIQUES</b>                        | Information scientifique<br>et technique <b>ET</b><br>Projet Personnel et<br>Professionnel <b>ET</b><br>Technique de<br>communication orale |        | 32h TD | <b>3 crédits</b>  |
| <b>UE 5</b><br>coef. 1  | <b>OPTION<br/>(HORS LANGUE)</b>          | Sport (SUAPS), ETC<br>(SETI), options interne<br>UFR ARSH, option<br>sociologie (UFR SHS),<br>option info-com (UFR<br>LLASIC)               | 24h CM |        | <b>3 crédits</b>  |
| <b>SEMESTRE 4</b>       |                                          |                                                                                                                                             |        |        |                   |
| <b>UE 6</b><br>coef. 4  | <b>DISCIPLINAIRE</b>                     | Géographie sociale <b>ET</b><br>Philosophie                                                                                                 | 48h CM | 24h TD | <b>12 crédits</b> |
| <b>UE 7</b><br>coef. 2  | <b>DISCIPLINAIRES<br/>COMPLEMENTAIRE</b> | Droit<br>Économie                                                                                                                           | 48h CM |        | <b>6 crédits</b>  |
| <b>UE 8</b><br>coef. 2  | <b>LANGUES</b>                           | Anglais<br>Langue vivante 2                                                                                                                 |        | 48h TD | <b>6 crédits</b>  |
| <b>UE 9</b><br>coef. 2  | <b>TECHNIQUES</b>                        | Information scientifique<br>et technique <b>ET</b><br>Introduction à la<br>recherche<br>pluridisciplinaire                                  |        | 24h TD | <b>3 crédits</b>  |
| <b>UE 10</b><br>coef. 1 | <b>OPTION<br/>(HORS LANGUE)</b>          | Sport (SUAPS), ETC<br>(SETI), options interne<br>UFR ARSH, option<br>sociologie (UFR SHS),<br>option info-com (UFR<br>LLASIC)               | 24h CM |        | <b>3 crédits</b>  |

**Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.**

# DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN SHA

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

### UE1 DISCIPLINAIRES OBLIGATOIRES HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE SOCIALE (48H CM/48H TD – 12 ECTS)

#### ❖ HISTOIRE

STEPHANE GAL

IRENE FAVIER

ENSEIGNANT EN ATTENTE

#### *Territoire – Paysage – Environnement (XV<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*

Que font les peuples avec les lieux qu'ils habitent ? Ce cours se propose d'aborder trois thèmes complémentaires liés aux manières dont les sociétés occidentales ont appréhendé l'espace, leur territoire et leur milieu au cours de l'histoire. Le choix a été de situer ce cours dans le temps long des périodes modernes et contemporaines soit depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Nous montrerons que les questions environnementales ne sont pas seulement un sujet d'actualité mais s'inscrivent dans la durée. Elle concerne l'ensemble des relations des hommes à leur territoire, dans la façon dont ils habitent, gèrent, transforment, adaptent l'espace qui est le leur ou qu'ils veulent conquérir ou encore qu'ils se représentent. Nous aborderons entre autres, la dynamique du tracé des frontières, les regards portés sur l'espace et ses usages politiques ou sociaux, les identités paysagères, l'éveil progressif de la sensibilité à un environnement et à sa protection, les modifications apportées par des activités économiques comme le tourisme, etc.

#### MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

##### Session 1 :

Contrôle continu : rendus écrits

Contrôle terminal : écrit 4h

##### Session 2 :

Oral, questions de cours

#### **Bibliographie :**

Daniel NORDMAN, *Frontière de France. De l'espace au territoire XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

Michel PERIGORD, Pierre DONADIEU, Régis BERTRAND, *Le Paysage*, Paris, Armand Colin, 2012.

Jean-Robert PITTE, *Histoire du paysage français. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Texto, 2015 (5<sup>e</sup> édition).

François WALTER, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16-20<sup>e</sup> siècle)*, Ecole des Hautes Etudes en sciences Sociales, 2004.

Stéphane GAL, et Anne-Marie GRANET-ABISSET, (dir.) *Les territoires du risque. Environnement, Villes et montagnes*, Presses Universitaires de Grenoble, 2015, 368p.

Anne-Marie GRANET-ABISSET et René FAVIER (dir.) *Histoire et mémoire des risques naturels*, Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2000, 288 p.

## ❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

SARAH MEKDJIAN  
THEOPHILE DUCHENE

### *Urban Studies*

#### **Cours en anglais**

Urbanization and cities are at the heart of scientific and political controversies, which we will study in terms of capitalism, colonialism, privatization and processes of urban commonings.

What does the term "city" mean (with the same etymology as "citizen"), in relation to "urban space"? In a neoliberal and capitalistic contexts of privatized and commodified spectacle cities, how can politics be practiced in urban spaces? What do public spaces mean in relation to common spaces? How can we take into account urban practices in historical and contemporary situations that are both linked and singular, such as colonial and post-colonial continuums?

#### **Compétences spécifiques visées :**

Analyser des discours scientifiques en anglais  
Lier arguments et exemples en anglais  
Manier du vocabulaire en français et en anglais  
Analyser des courants scientifiques

#### **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

##### **Session 1 :**

Contrôle continu : 2 devoirs sur table pendant une partie de 2 séances de TD (questions de cours, commentaires de documents en anglais avec rédaction en français ou anglais au choix)

Contrôle terminal : écrit 4h, questions de cours et étude de documents guidée par des questions, répondre en français ou en anglais

##### **Session 2 :**

Oral : questions de cours, 10 minutes de préparation, 10 minutes de passage

#### **Bibliographie :**

DAVIS, M. 1998. *Ecology of Fear: Los Angeles and the Imagination of Disaster*. New York (NY): Metropolitan Books.

GINTRAC C., GIROUD M. (dir.), 2014. *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*. Paris, Les Prairies ordinaires.

HARVEY D., 2018, *Géographie de la domination : Capitalisme et production de l'espace*. Paris, éditions Amsterdam, traduction : N. Vieillecazes.

ROLLOT M., 2024, *Décoloniser l'architecture*, Paris, Le passager clandestin.

WEIZMAN E., 2008, *A travers les murs. L'architecture de la nouvelle guerre urbaine*, Paris, éditions de la Fabrique.

## **UE2 DISCIPLINAIRE COMPLÉMENTAIRE DROIT ET ÉCONOMIE (48H CM – 6 ECTS)**

### ❖ DROIT

JULIE ARROYO

#### *Droit des libertés fondamentales*

Ce cours de 24h vise à permettre aux étudiants et étudiantes d'acquérir des connaissances dans le champ des droits et libertés : la notion, la typologie, les modalités de leurs aménagements et de leurs garanties ainsi que la non-discrimination seront ainsi appréhendées. Par ailleurs, l'objectif consiste à apprendre à se positionner sur les grandes thématiques d'actualité (débat sur la prostitution, la reconnaissance de l'identité de genre ou la laïcité) en développant un argumentaire juridique solide, que ce soit à l'écrit (à

travers l'apprentissage de la méthode du « libre propos ») ou à l'oral (à travers des débats organisés en amphithéâtre).

**Compétences spécifiques visées :**

Connaissance de la notion et du régime des droits et libertés fondamentaux ; des grands principes du droit de la non-discrimination ; apprentissage du vocabulaire et des logiques juridiques ; travail de la démonstration juridique ; lecture de décisions de justice.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

**Session 1 :**

Contrôle terminal : écrit 2h, exercice de la brève ou du « libre propos »

**Session 2 :**

Oral, 10 minutes, questions de cours

**Bibliographie :**

Les étudiant·e·s veilleront à mobiliser les dernières éditions des manuels signalés.

BIOY X., *Droits fondamentaux et libertés publiques*, Montchrestien, Collection Cours.

DUPRÉ DE BOULOIS X., *Droits des libertés fondamentales*, PUF, Thème droit.

FAVOREU L. et a., *Droits des libertés fondamentales*, Dalloz, Précis droit public science politique.

HENNETTE-VAUCHEZ S. et ROMAN D., *Droits de l'homme et libertés fondamentales*, Dalloz, HyperCours.

LEVINET M., *Théorie générale des droits et libertés*, Bruylant, Droit et Justice.

SUDRE F. et a., *Droit européen et international des droits de l'homme*, PUF, Droit fondamental. Classiques.

❖ **ÉCONOMIE**

CLEMENCE CLOS

*Introduction à l'économie*

Ce cours introductif à l'économie a pour objectif de donner aux étudiant.es une entrée en matière dans la discipline, ses enjeux théoriques, ses débats et ses manières de faire science. Le cours sera organisé en trois grandes parties : une première partie qui définira ce que sont les objets de l'économie en la mettant en perspective avec les autres sciences sociales (sociologie) et avec les sciences humaines (histoire, philosophie). Une seconde partie d'histoire de la pensée économique permettra aux étudiant.es de comprendre comment se sont construites les différentes écoles de pensée en économie dans le temps. Enfin, une dernière partie sera consacrée à l'économie « au présent » pour donner aux étudiant.es des clés de lecture contemporaines sur les théories économiques. Nous nous pencherons en particulier sur l'économie féministe et sur les différents paradigmes en construction.

**Compétences spécifiques visées :**

Reconnaître et contextualiser des théories économiques.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

**Session 1 :**

Contrôle terminal : écrit 3h

**Session 2 :**

Oral, 10 min de présentation et 10 min de questions

**Bibliographie :**

BATTHACHARYA Tithi (dir.), *Social Reproduction Theory : Remapping Class, Recentering Oppression*, Pluto Press, London, 2017.

BEAUX Michel & DOSTALER Gilles, *La pensée économique depuis Keynes*, Editions du seuil, 1993.

BENSAÏD Daniel, *Marx {mode d'emploi}*, La Découverte, 2009.

BOLTANSKI Luc & CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

CHAVANCE Bernard, *L'économie institutionnelle*, La Découverte, Repère, 2007.  
GENEREUX Jacques, *Introduction à l'économie*, Editions du seuil, 1992.  
KEYNES John Maynard, *La pauvreté dans l'abondance*, Textes choisis, Gallimard, 2002.  
WALLERSTEIN Immanuel, *Le capitalisme historique*, La Découverte, Poche, 1983.

## UE3 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)

### ❖ ANGLAIS

SAYENA MOLAIE

ALDRIC MATHIEU

The goal of this course is to improve linguistic skills through reading comprehension, listening comprehension, written expression and oral communication while providing an opportunity to enhance grammatical application, lexical richness, and phonetic ease.

Topics for study will reflect the major theme of this academic year: Society and Territories. How do the stakes involved in the natural and urban environments reflect contemporary society? To this effect, press articles and news videos will explore environmental ecology, the heritage sector in the UK, NGO activity on an international scale, among others.

#### MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

##### Session 1 :

continuous assessment (ex: comprehension of videos and press articles, group presentations, small-group debates etc.)

##### Session 2 :

Oral et écrit

### ❖ LANGUE VIVANTE 2 OBLIGATOIRE (SERVICE DES LANGUES)

Attention : Poursuite de la LV2 choisie en L1 SHA.

## UE 4 TECHNIQUES (32H TD – 3 ECTS)

### ❖ INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

NEUTRALISATION DE L'IST POUR L'ANNEE 2026-2027

### ❖ PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

MURIELLE FRANVILLE

AUDE PESTEL

STEPHANIE JOLY

Du mardi 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 4 septembre

**L'objectif du cours PPP (Projet personnel et professionnel) en L2 SHA est de vous préparer à l'expérience du stage :**

- Définir votre projet de stage, cibler vos recherches, repérer les ressources utiles pour candidater
- Valoriser votre expérience en compétences (si vous avez déjà réalisé un stage)
- Construire et/ou améliorer vos outils de communication (CV, LM)

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES****Session 1 :**

Écrit et/ou oral

**Session 2 :**

Écrit et/ou oral

**❖ TECHNIQUE DE COMMUNICATION ORALE**

SYLVIE JOBERT

DOMINIQUE LEANDRI

ANTHONY GAMBIN

**Du mardi 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 4 septembre**

Conduites par un(e) comédien(ne), ces séances prennent la forme d'un mini-stage de théâtre dans des locaux dédiés aux pratiques des arts du spectacle, situés au bâtiment EST.

Il s'agit d'initier les étudiant.es à divers exercices liés à la pratique théâtrale, qui s'avère fort utiles durant les cours puis, plus tard, dans la vie professionnelle. Prendre la parole en public, éviter les crispations dans un espace partagé, être à l'aise dans un groupe, dire un texte à l'oral : ce sont autant d'attitudes qui s'apprennent ici, dans une atmosphère à la fois sérieuse et détendue. Cet atelier vise également à favoriser des échanges avec un(e) comédien(ne) professionnel(le), sensible aux textes en lien avec les thématiques chères aux Sciences Humaines et Sociales. Lors de leurs échanges, l'idée est également de sensibiliser les étudiant.es à la pratique théâtrale et à celle du/de la spectateur(trice). Avec le soutien de la VP culture et culture scientifique.

**Bibliographie :**

Peter BROOK, *L'espace vide*, Seuil, 1977. Un essai de définition du théâtre

Joël POMMERAT, *Ça ira (1)*. Fin de Louis, Actes Sud, 2016. Un exemple de mariage réussi entre le théâtre et l'historiographie

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES****Session 1 :**

Assiduité et présence

**Session 2 :**

Oral et/ou écrit

**UE5 OPTION (HORS LANGUE) - 24H CM – 3 ECTS)**

- ❖ **1 OPTION AU CHOIX (HORS LANGUE) PARMI : SPORT (SUAPS), ETC (SETI), OPTIONS INTERNE UFR ARSH, OPTIONS GÉOGRAPHIE, OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS), OPTION INFO-COM (UFR LLASIC)**

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)



### UE6 DISCIPLINAIRES GÉOGRAPHIE SOCIALE ET PHILOSOPHIE (48H CM/24HTD – 12 ECTS)

#### ❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

LISE LANDRIN

##### *Aménagement de l'espace français*

L'aménagement de l'espace en France est un processus complexe visant à organiser le territoire pour répondre aux besoins des habitants, optimiser l'utilisation des ressources, et garantir un développement équilibré et durable. Ce processus prend en compte divers aspects, notamment la trajectoire historique de l'urbanisme, le développement économique, la protection de l'environnement, et la cohésion sociale. Dans ce cours, nous nous intéresserons à la diversité des espaces, aux acteurs de l'aménagement, au cadre législatif et aux outils de la planification, mais aussi aux enjeux contemporains, avec notamment la question du développement durable ainsi que des conflits (locaux, régionaux et nationaux) que peut susciter l'aménagement du territoire en France.

#### MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

##### Session 1 :

Type de contrôle continu : travaux au fil des séances de TD, exposé oral et/ou dossier

Type d'épreuve terminale : dissertation durée 2h

##### Session 2 :

Type d'épreuve : Oral, questions de cours

Durée : 20min

#### **Bibliographie :**

DESJARDINS X., 2021, *L'aménagement du territoire*, Armand Colin

LUSSAULT M., 2017, *Les hyper-lieux*, Seuil

MERLIN P., CHOAY F., 2016, *L'aménagement du territoire en France*, Documentation française

Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2022, *Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : Guide méthodologique* (disponible sur : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr))

SUBRA Ph., 2018, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Armand Colin

#### ❖ PHILOSOPHIE

THIERRY MENISSIER

##### *Philosophie, politique & société selon Hannah Arendt*

Le projet philosophique de Hannah Arendt (1906-1975) poursuit un triple objectif :

- 1) proposer de nouvelles catégories politiques pour identifier et combattre des formes de domination inédites ;
- 2) dresser la généalogie de la crise du totalitarisme ;
- 3) repenser la condition humaine en vue d'une société souhaitable.

Le cours explore les trois dimensions de l'œuvre, à partir de la relation établie par l'autrice entre philosophie (en particulier, le courant phénoménologique et la lecture des auteurs classiques), politique, interprétation de l'histoire et projet de société. Il vise à permettre la compréhension de l'œuvre tout en la remettant dans son contexte (historique, politique et intellectuel) et en interrogeant sa pertinence pour notre époque. Il étudie *Les Origines du totalitarisme* (1951), *Condition de l'homme moderne* (1958) et *La Crise de la culture* (1968).

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Session 1 :

Écrit 4h, questions de cours

### Session 2 :

Oral, contrôle de connaissances

## UE7 DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES DROIT ET ECONOMIE (48H CM – 6 ECTS)

### ❖ DROIT

LOÏC ALLIER

AUDREY BOISGONTIER

#### *Institutions juridictionnelles*

Ce cours vise à présenter aux étudiant.es les institutions qui composent et exercent la justice en France. L'enseignement est partagé entre deux professeur.es de droit privé et de droit public afin de mettre en évidence les spécificités propres à chacun des deux ordres juridictionnels.

#### **Compétences spécifiques visées :**

Être capable de comprendre et de restituer le fonctionnement de la justice française ; initiation au langage et au raisonnement juridique.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Session 1 :

Écrit 2h

### Session 2 :

Oral (modalités à déterminer avec les professeur.es responsables du cours)

#### **Bibliographie :**

Les indications bibliographiques seront précisées dans le cadre du cours.

### ❖ ÉCONOMIE

ANNE LE ROY

EMMANUELLE PUISSANT

#### *Apports de l'économie politique pour comprendre les enjeux socio-économiques actuels*

Dans le prolongement du cours d'introduction à l'économie, celui-ci est consacré à la mise en visibilité des mécanismes et postures sous-tendant les concepts économiques alimentant largement l'actualité économique, sociale et politique. Une certaine vision de l'économie, dominante, prend une place de plus en plus importante dans la sphère publique, ce cours est construit comme une aide pour déconstruire et réfléchir à cette vision.

Cet enseignement abordera les enjeux et controverses à partir de :

- La notion de richesse(s) qui est au cœur des analyses socio-économiques, notamment dans le cadre de diagnostics territoriaux. Qu'est-ce que la richesse ? Existe-t-il plusieurs formes de richesses ? Comment est-elle quantifiée ? Quels indicateurs sont privilégiés ?
- L'existence d'autres formes d'organisations que les entreprises dites « classiques », les organisations a-capitalistes que sont les organisations de l'économie sociale et solidaire. Le rôle et la place de ces organisations, dans une société caractérisée par la suprématie d'une économie marchande capitaliste, seront questionnés et analysés.

**Compétences spécifiques visées :**

Analyser, décortiquer et comprendre les enjeux socio-économiques actuels.

Être en capacité de développer un propos argumenté.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES****Session 1 :**

Écrit 2h

**Session 2 :**

Oral Ou écrit de 2 heures

**Bibliographie :**

DESROSIERES A., 2010, *La politiques de grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La découverte, Collection Poche-Sciences humaines et sociales, Paris.

HENNEGUELLE A et JATTEAU A, 2021, *Sociologie de la quantification*, La découverte, Repères.

HENNEGUELLE A, GUY Y., Puissant E., 2023, *Grand manuel D'économie politique*, Dunod, Paris.

LE ROY A., PUISSANT E., 2019, *Economie politique des associations. Transformations des Organisations de l'économie sociale et solidaire*. Louvain La Neuve, De Boeck éditions.

MEDA D. 2008, *Au-delà du PIB*, Champs Essai Editions, Paris

DEMOUSTIER D., DRAPERI J.-F., RICHEZ-BATTESTI N., 2020, *L'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, CNCRES, Juris Association.

CHOPART J.-N., NEYRET G., RAULT D., 2006, *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, Collection Recherches.

**UE8 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)****❖ ANGLAIS**

ROSE DAVIS

BRUNO RODRIGUEZ

*Justice and territories*

This semester's English course builds on the theme of justice, using a multi-disciplinary approach to gain insight into a present-day territorial issue. We begin by exploring certain aspects of justice through a philosophical lens; then apply these concepts to the case of territorial reparation in post-colonial New Zealand. We will try to dispel any black-and-white vision of this phenomenon and come to a more nuanced assessment by taking into consideration both historical and current aspects of New Zealand society. Throughout the semester there will be class debates on issues of justice chosen by the students.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES****Session 1 :**

100% Continuous assessment. 2 vocab tests (20%) Lead a debate (30%) poster (30%) participation 20%

**Session 2 :**

Épreuve écrite et orale

**❖ LANGUE VIVANTE 2 OBLIGATOIRE (SERVICE DES LANGUES)**

Attention : poursuite de la LV2 suivie au premier semestre en L2 SHA.

## UE9 TECHNIQUES (10H TD – 3 ECTS)

### ❖ INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

STELLA PICCHEDDA  
BU DROIT-LETTRES

Ce cours propose une introduction à la recherche bibliographique en sciences humaines. Il s'agira alors de revenir sur la fonction d'une bibliographie et sa construction. Les étudiant-es seront amené-es à identifier et mobiliser des sources pertinentes sur un sujet donné, ainsi qu'à en évaluer la fiabilité. Ils et elles se familiariseront également avec les normes de citation et prendront en main un logiciel de gestion bibliographique (Zotero). Une séance sera également consacrée à l'usage des outils d'intelligence artificielle dans la recherche bibliographique, afin d'en comprendre les apports et les limites.

#### MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

##### Session 1 :

Contrôle continu

##### Session 2 :

Oral, questions de cours

## UE10 - OPTION (HORS LANGUE) 24H CM – 3 ECTS

### ❖ 1 OPTION AU CHOIX (HORS LANGUE) PARMI : SPORT (SUAPS), ETC (SETI), OPTIONS INTERNE UFR ARSH, OPTIONS GEOGRAPHIE, OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS), OPTION INFO-COM (UFR LLASIC)

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)

## LE STAGE EN LICENCE SHA

Les étudiants de la licence SHA doivent réaliser, **entre la deuxième et la troisième année de licence un stage**. Ce stage doit faire **au minimum 105 heures**, ce qui n'entraîne pas d'obligation de gratification pour le stagiaire. **Le stage peut être réalisé en une seule fois ou plusieurs, et être réalisé à un ou plusieurs endroits. Le stage doit être réalisé en dehors des horaires de cours.**

Le ou la stagiaire doit contacter avant de rédiger sa convention un.e enseignant.e de son choix pour être son enseignant.e référent.e, pendant la durée du stage.

**Le stage donnera lieu à un rapport de stage et à un oral devant un jury. Le rapport de stage doit être remis à votre enseignant-référent début avril de la L3 SHA (semestre 6).**

**Le stage doit faire l'objet d'une convention signée entre les différentes parties (université, enseignant.e, tuteur ou tutrice de stage, lieu de stage, étudiant.e).**

Sur le site de l'UFR ARSH, rubrique « Scolarité », dans l'onglet « Stages » vous retrouverez toutes les informations nécessaires au sujet de la convention de stage ou pour valider une expérience professionnelle au titre du stage.

**Important : vous ne pouvez pas commencer le stage avant la signature de la convention par toutes les parties.** Aussi anticipez au maximum les démarches à faire pour l'établissement de la convention de stage.

Les offres de stage et les ressources pour trouver votre stage sont disponibles sur la plateforme PROSE. Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle.

# Vos contacts

## **ACCUEIL : RDC ARSH1**

**arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr**

## **DIRECTION DES ÉTUDES**

**arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr**

## **SCOLARITÉ SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES**

**arsh-licence-sha@univ-grenoble-alpes.fr**

## **RESPONSABLE DE SCOLARITÉ**

**arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr**

## **MOBILITÉ INTERNATIONALE**

**arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr**

## **HANDICAPS**

**arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr**

## **STAGES**

**arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr**

## **ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION**

**arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr**

## **SOS ÉTUDIANTS**

**sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr**

**04 57 42 21 98**

## **SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO**

**arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr**

## **BIBLIOTHÈQUE : 2<sup>E</sup> ÉTAGE ARSH1**

**Accueil 04 57 42 24 40**

**arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr**